

CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 25 septembre 2025 à 18h30
à l'Espace Cours

- ORDRE DU JOUR -

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL
du Conseil Municipal du 26 juin 2025

COMMUNICATION DE DÉCISIONS

➤ **A l'Etablissement de tarifs (alinéa 2) :**

- N°2025/56 D'approuver l'attribution de douze entrées au Musée de l'Image pour les lauréats du Concours artistique d'Epinal édition 2025.
- N°2025/117
ET
N°2025/176 D'approuver les tarifications applicables à l'occasion de l'exposition temporaire *Quel cirque !* du Musée de l'Image du 28 juin 2025 au 4 janvier 2026, comme suit :
- La vente de divers produits dérivés ainsi que leur attribution à titre promotionnel
 - La vente de 197 albums à colorier ainsi que la présentation en boutique de trois albums.
- N°2025/122 D'approuver les tarifications applicables lors de l'échange culturel et linguistique entre les villes d'Epinal et La Crosse, dont les échanges auront lieu du 10 au 25 juillet 2025 à Epinal et du 10 au 24 juillet 2026 à La Crosse.
- N°2025/145 D'approuver la tarification applicable pour la vente d'objets divers et de petite restauration dans le cadre du festival Rues et Compagnies édition 2025.

➤ **A la réalisation d'un emprunt (alinéa 3) :**

- N°2025/160 D'approuver la mobilisation d'un emprunt avec le Crédit Agricole.
- N°2025/164 D'approuver la mobilisation d'un nouvel emprunt avec la Caisse des Dépôts.

➤ **A l'Etablissement de marchés à procédure adaptée (alinéa 4) :**

- N°2024/321 D'approuver un marché pour l'achat de matériels thermiques destinés à l'entretien des espaces paysagers de la Ville, avec la société BOLMONT VERTS LOISIRS.
- N°2024/328 D'approuver un marché pour une prestation d'étude et de réalisation d'un Règlement de la Signalisation d'Information Locale (SIL) destiné à réglementer la signalisation, avec le bureau d'études IRIS CONSEIL.
- N°2025/18 D'approuver un marché pour la location de matériels d'entretien à destination du Golf avec la société SAS HAKO France, pour une durée de 60 mois, comme suit :
- Râteau à bunker
 - Tondeuse à green.

N°2025/23	D'approuver un avenant n°1 au marché de la phase 2 des travaux de rénovation de l'arrosage du Golf, avec le groupement SAS RAY / SAS HOUILLON SOGEA EST BTP, dans le but de permettre une modification de la station de pompage.
N°2025/158	D'approuver un marché pour des travaux d'installation d'une nouvelle crépine au niveau de l'étang du Golf municipal, avec la société SAS RAY, dans le but que celle-ci soit adaptée à la nouvelle dimension de l'étang suite à son agrandissement.
N°2025/44	D'approuver un accord-cadre à bons de commande, d'une durée d'un an reconductible tacitement deux fois, pour la fourniture de fluides destinés au parc automobile de la Ville, avec la société SAS YORK.
N°2025/47	D'approuver un marché pour la réalisation de travaux de reconstruction de la voirie située avenue Léon Blum, détériorée à la suite de la catastrophe naturelle survenue dans la nuit du 20 au 21 juillet 2024, avec la société TRAPDID-BIGONI.
N°2025/48	D'approuver un marché pour des prestations d'études et de mise en place d'un dispositif de renforcement de la sécurité du système informatique de la Ville, avec la société SOTERIA LAB.
N°2025/89	D'approuver un marché pour la mise en place d'une solution de gestion et de déploiement à distance des terminaux informatiques des adhérents aux prestations mutualisées auprès de la Direction des Systèmes d'Information et de la Transition Numérique de la Ville d'Epinal, avec la société WANPULSE.
N°2025/134	D'approuver un marché pour une prestation de diagnostic cybersécurité du système informatique de la Ville, avec la société SOTERIA LAB, dans le but d'évaluer le niveau de risque et d'adapter le plan de sécurisation.
N°2025/135	D'approuver un marché de renouvellement pour la fourniture et l'installation d'une solution de détection et de réponse à des incidents informatiques, avec la société ORANGE CYBERDEFENSE FRANCE.
N°2025/150	D'approuver un marché pour le renouvellement de licences informatiques destinées à proposer une solution de sauvegarde, de récupération et de gestion des données de la Ville, avec la société SCC.
N°2025/154	D'approuver un marché de renouvellement au logiciel antivirus installé sur tous les postes informatiques de la Ville d'Epinal, avec la société JCD.
N°2025/49	D'approuver un accord-cadre à bons de commande, d'une durée d'un an reconductible tacitement deux fois, pour la fourniture de titres de transport et de séjours destinés aux voyages professionnels de la Ville, avec la société SAS OBJECTIF LUNE (PRET A PARTIR).
N°2025/51 ET N°2025/161	D'approuver des avenants n°2 aux marchés pour la réalisation de travaux de reconstruction et de transformation d'un logement sinistré en locaux scolaires à l'école maternelle de Saint-Laurent, comme suit : - VRD – Gros œuvre (lot n°2) avec la société VUILLEMIN BATIMENT - Charpente – Couverture – Bardage (lot n°3) avec la société MAZZUCCO CONSTRUCTION SARL - Menuiseries extérieures (lot n°4) avec la société COUVAL SAS

- Plâtrerie – Isolation – Faux-plafonds (lot n°5) avec la société GALLOIS SARL
- Menuiseries intérieures (lot n°6) avec la société CLAUDE DIDIER SARL
- Plomberie – Sanitaire – Chauffage (lot n°7) avec la société PASCAL GOURY Peinture (lot n°11) avec la société ADN PEINTURE.

N°2025/58	D'approuver un marché pour la réalisation d'une prestation de maîtrise d'œuvre dans le cadre des travaux de mise en accessibilité de l'école maternelle Louis Pergaud, avec le cabinet HABA – ATELIER D'ARCHITECTURE.
N°2025/64	D'approuver un marché pour la réalisation d'un audit général du bâtiment « La Bourse du Travail », avec la société LES BIENTISSEURS, dans le but d'évaluer les travaux nécessaires à sa mise aux normes.
N°2025/67	D'approuver des avenants n°1 aux marchés de travaux de transformation de la cuisine de la Résidence du Chapitre en cuisine de préparation, comme suit : - Gros œuvres (lot n°1) avec la société SAS BATI 3000 - Menuiseries (lot n°2) avec la société SARL GALLOIS - Plâtrerie et isolation (lot n°3) avec la société SARL GALLOIS - Chapes et carrelages (lot n°6) avec la société SAS MILLER CARRELAGE - Peinture (lot n°7) avec la société SAS OVA - Equipement de cuisine (lot n°8) avec la société SAS SYNERGIE MAINTENANCE - Equipement froid (lot n°9) avec la société SAS SYNERGIE MAINTENANCE.
N°2025/182	D'approuver un avenant n°2 au marché relatif au lot n°2 menuiseries pour la réalisation de travaux de restructuration de la cuisine de la Résidence du Chapitre, avec la société SARL GALLOIS.
N°2025/70	D'approuver un marché pour la réalisation de travaux de réparation du clocher de l'Eglise de Saint-Laurent, suite à des glissements de tuiles, avec la société SARL DENIS LEBRUN.
N°2025/147	D'approuver un marché pour des travaux de mise aux normes sur le paratonnerre de l'église de Saint-Laurent, avec la société ETABLISSEMENTS FRANCOIS CHRETIEN.
N°2025/79	D'approuver un marché pour la réalisation de travaux de rénovation de deux bennes, avec la société METALLERIE GERARD.
N°2025/83	D'approuver un marché pour une prestation de commissariat d'exposition pour la future exposition temporaire du Musée de l'Image <i>Frans Masereel</i> qui devrait se tenir de février à septembre 2026, avec Monsieur Samuel DEGARDIN.
N°2025/91	D'approuver trois marchés pour l'achat de matériel électrique destiné à mettre à niveau le service Logistique événementiel en vue des événements organisés par la Ville, avec la société WILLY LEISSNER.
N°2025/99	D'approuver des marchés pour la réalisation de travaux de transformation de la cuisine du restaurant scolaire Luc Escande en cuisine de préparation, comme suit :

- Gros œuvre (lot n°1) avec la société SAS BATI 3000 :
 - Tranche ferme
 - Tranche optionnelle
- Menuiseries extérieures (lot n°2) avec la société SARL METALLERIE GERARD :
 - Tranche ferme
 - Tranche optionnelle
- Menuiseries intérieures (lot n°3) avec la société SASU LE BOIS A CŒUR
- Plâtrerie et isolation (lot n°4) avec la société SASU CI PLATRERIE
- Electricité (lot n°5) avec la société SARL THOCKLER GILLES
- Plomberie chauffage ventilation (lot n°6) avec la société SARL PATRICK ROUSSEL / ETS JEAN GERARD
- Chapes et carrelages (lot n°7) avec la société SAS MILLER CARRELAGE :
 - Tranche ferme
 - Tranche optionnelle
- Peinture (lot n°8) avec la société SAS OVA
- Monte-charge (lot n°9) avec la société SAS LTBO
- Equipements froid (lot n°10) avec la société SARL EMANN FRERES
- Equipements de cuisine (lot n°11) avec la société SAS SYNERGIE MAINTENANCE.

N°2025/133	D'approuver un avenant modifiant l'attributaire du lot n°4 plâtrerie et isolation du marché de travaux de transformation de la cuisine du restaurant scolaire Luc Escande, avec désormais la société SARL VOSGES PLATRERIE.
N°2025/104	D'approuver un marché pour des prestations de contrôle technique et de contrôle en Sécurité et Protection de la Santé (SPS) réalisées lors de la réhabilitation de la Halle des Sports, avec la société SOCOTEC.
N°2025/139	D'approuver des marchés pour des prestations d'études de structure complémentaires de la Halle des Sports suite à un sinistre, comme suit avec les sociétés : - SAS TETRA - ALBYR STRUCTURES - VIRY FAYAT GROUP.
N°2025/116	D'approuver un marché pour une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage dans le cadre du renouvellement du marché d'exploitation des chaufferies, avec la société EPURE INGENIERIE.
N°2025/130	D'approuver des marchés pour la fourniture et l'installation de mobiliers destinés à La Filature en vue de son ouverture, comme suit : - Mobilier de bureau (lot n°1) avec la société SAS MANUTAN COLLECTIVITES - Mobilier spécifique archives (lot n°2) avec la société CXD France - Petit matériel (lot n°3) avec la société SAS MANUTAN COLLECTIVITES - Mobilier de réemploi (lot n°4) avec la société SAS MANUTAN COLLECTIVITES.
N°2025/137 ET N°2025/175	D'approuver un marché pour le remplacement de luminaires en éclairage Led, avec la société INEO au sein de : - L'école maternelle Louis Pergaud - L'école maternelle Jean Macé.

N°2025/140	D'approuver un marché pour la réalisation de travaux de rénovation des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales du bâtiment abritant le CNFPT, avec la société SARL RESO TP.
N°2025/148	D'approuver un marché pour une prestation d'enlèvement du transformateur électrique situé dans l'ancien cinéma Vox, avec la société ENEDIS-D.
N°2025/149	D'approuver un marché pour une prestation de mise en œuvre et formation liée à la mise en place du nouveau Portail Famille permettant de faire le lien entre les parents et les services péri et extra-scolaires de la Ville, avec la société CIRIL GROUP.
N°2025/152	D'approuver un marché pour l'installation d'un câble de fibre noire, avec la société ERT TECHNOLOGIES, dans le but de raccorder le bâtiment de La Filature au réseau fibre de vidéoprotection.
N°2025/153	D'approuver un marché pour une prestation de coordination Système de Sécurité Incendie (SSI) pour le remplacement de l'alarme incendie au Musée de l'Image, avec la société SOCOTEC – SMART SOLUTIONS.
N°2025/156	D'approuver un marché pour des travaux de remplacement d'une conduite d'approvisionnement en eau potable au Parc du Château, avec la société RESO TP.
N°2025/163	D'approuver un avenant n°1 au marché de travaux de rénovation du mur de soutènement de la rue de la Chandeleur, avec la société MAGGIO, dans le but de renforcer la solidité du mur de manière pérenne.
N°2025/167	D'approuver un marché pour des travaux de désamiantage du bâtiment accueillant la MJC Savouret, avec la société CODEPA, dans le but de permettre le traitement d'un champignon présent sur le mur de la salle de spectacle.
N°2025/172	D'approuver un marché pour l'achat d'un véhicule destiné au pool véhicules de la Ville d'Epinal, avec la société BY MY CAR.
N°2025/180	D'approuver un marché pour la réalisation d'un ouvrage dans la collection des publications de l'Inventaire Général « Parcours du Patrimoine » dédié à la Basilique Saint Maurice et à son mobilier, avec la maison d'édition les Editions Lieux Dits (SARL LITELYS) comme suit : - Tranche ferme pour 1 500 exemplaires - Tranche optionnelle 1 pour un tirage supplémentaire de 250 exemplaires - Tranche optionnelle 2 pour un tirage supplémentaire de 500 exemplaires.
N°2025/185	D'approuver un accord-cadre à bons de commande, d'une durée d'un an reconductible tacitement deux fois, pour la fourniture et la pose de signalisation directionnelle verticale, avec la société SAS SIGNATURE LORRAINE.
N°2025/186	D'approuver un marché pour la réalisation de travaux d'entretien du pont de la Fontaine Guery, avec la société MAGGIO.

➤ **A l'Etablissement de conventions de louage ou de mise à disposition de locaux ou de biens (alinéa 5) :**

- N°2025/32 D'approuver la conclusion d'une convention de prêt de deux œuvres issues des collections du Musée de l'Image auprès du Musée national de l'histoire de l'immigration – Palais de Porte Dorée à Paris pour l'exposition *Migration et climat*.
- N°2025/33 D'approuver la conclusion d'une convention de prêt de trois œuvres issues des collections du Musée de l'Image auprès du Musée de la Toile de Jouy – Château de l'Eglantine à Jouy-en-Josas pour l'exposition *Bulle de Jouy, quand la Toile de Jouy rencontre la bande dessinée*.
- N°2025/35 D'approuver la conclusion d'une convention de prêt d'une œuvre issue des collections de la Bibliothèque Forney de la Ville de Paris auprès du Musée de l'Image pour l'exposition temporaire *Quel cirque !* se déroulant du 28 juin 2025 au 4 janvier 2026.
- N°2025/71 D'approuver la conclusion d'une convention de mise à disposition de locaux situés 1 bis rue Christophe Denis à Epinal en base de vie à destination de la Direction Cadre de Vie, entre l'Office Public de l'Habitat de l'Agglomération d'Epinal (bailleur) et la Ville d'Epinal (preneur), pour une durée de six mois contre une redevance mensuelle et une provision sur charges.
- N°2025/85 D'approuver la conclusion d'une convention temporaire d'occupation du domaine public avec la boutique PADORE pour le maintien d'une véranda d'une superficie d'environ 8m² au niveau de la voie piétonne sise 18 rue des Minimes, contre une redevance.
- N°2025/86 D'approuver la conclusion d'une convention temporaire d'occupation du domaine public avec l'hôtel Le Campanile pour l'installation d'un sas d'entrée d'une superficie d'environ 3,40m² sis 12 avenue du Général de Gaulle, contre une redevance.
- N°2025/92 D'approuver le renouvellement d'un contrat d'occupation d'un appartement de type F4 situé 2 avenue Victor Hugo à Epinal, avec un particulier, contre un loyer mensuel et une provision sur charges.
- N°2025/144 D'approuver la conclusion d'une convention de mise à disposition, les charges mensuelles étant assurées par le preneur, d'un local d'une superficie d'environ 21m² situé à la Maison des Associations, sise quartier de la Magdeleine à Epinal, entre la Ville d'Epinal (bailleur) et l'association Blouses Roses (preneur).
- N°2025/159 D'approuver la conclusion d'une convention de mise à disposition, les charges mensuelles étant assurées par le preneur, d'un local d'une superficie d'environ 67m² situé à la Tour T2 1 place d'Avrinsart d'Epinal, entre la Ville d'Epinal (bailleur) et l'association La Maison des Parents (preneur).
- N°2025/169 D'approuver la conclusion d'un contrat d'occupation d'un appartement de type F4 situé 2 avenue Victor Hugo à Epinal, avec un particulier, contre un loyer mensuel et une provision sur charges.

N°2025/177 D'approuver la conclusion d'un avenant n°1 à la convention de mise à disposition de la guinguette située dans le Parc de la Maison Romaine, dans le but de modifier les horaires d'ouverture.

N°2025/187 D'approuver la conclusion d'une convention pour la mise à disposition d'une emprise d'environ 70m² au niveau de la Tranchée de Docelles, entre la Ville d'Epinal (bailleur) et l'Office National des Forêts (ONF) et la Société Française du Radiotéléphone (SFR) (preneurs), dans le but d'installer et d'exploiter une antenne de radiotéléphonie mobile contre une redevance annuelle révisable chaque année à hauteur de 2% et d'un loyer complémentaire pour chaque nouvel opérateur s'installant.

N°2025/188 D'approuver la conclusion d'une convention de mise à disposition d'un emplacement de stationnement au sous-sol de la copropriété Les Nations située 15 rue Maréchal Lyautey à Epinal, entre la Ville d'Epinal (bailleur) et Madame Marie MATHIEU (preneur) contre un loyer mensuel.

➤ **A la création ou modification des régies comptables (alinéa 7) :**

N°2025/43 D'approuver l'abrogation de décisions instituant une régie de recettes pour les cimetières et également la création d'une régie de recettes auprès de la Direction des Affaires Générales pour les cimetières, dans le but de permettre une meilleure lisibilité.

➤ **A la vente de biens jusqu'à 4 600€ (alinéa 10) :**

N°2025/19 D'approuver la vente d'une table réfrigérée à la société SARL ANDRE.

N°2025/173 D'approuver la vente d'une remorque à un particulier.

N°2025/174 D'approuver la vente d'une moto utilisée auparavant par la Police Municipale à la société POLE POSITION MOTO.

➤ **A la fixation des rémunérations et au règlement des frais d'honoraires des avocats, notaires, commissaires de justice et expert (alinéa 11) :**

N°2025/94 D'approuver la désignation d'un avocat, Maître PICARD du cabinet EPITOGES, ainsi que le paiement de ses honoraires dans le cadre d'une procédure devant le Tribunal Judiciaire pour la mise en œuvre d'une procédure de péril.

N°2025/191 D'approuver la désignation d'un avocat, Maître KOPP du cabinet FILOR AVOCATS, ainsi que le paiement de ses honoraires dans le cadre de conseils afin d'analyser la situation de l'intégration potentielle des actifs de l'Imagerie d'Epinal dans les biens de la Ville.

➤ **A la réalisation de lignes de trésorerie (alinéa 20) :**

N°2025/45 D'approuver le renouvellement d'une ligne de trésorerie avec la Caisse d'Epargne Grand Est Europe.

N°2025/141 D'approuver le renouvellement d'une ligne de trésorerie avec Arkea Banque Entreprises.

N°2025/178 D'approuver le renouvellement d'une ligne de trésorerie avec Arkea Banque Entreprises.

➤ **A l'exercice du droit de priorité (alinéa 22) :**

N°2025/166 D'approuver l'exercice du droit de priorité de la Ville d'Epinal sur les biens situés sur les parcelles cadastrées AC 173 et AC 174 d'environ 789 m² aux 4, 6 et 8 rue Charlet à Epinal, hors frais d'acte, dans le but de revendre les biens à l'association ADALI afin qu'elle crée un pôle d'insertion structurant un ensemble d'activités d'intérêt général (accueil de jour, santé, logement, accompagnement social et alimentaire).

➤ **A l'attribution de subventions (alinéa 26) :**

N°2025/46 D'approuver une demande de subvention pour l'achat de trois gilets pare-balles à destination des agents de la Police municipale, auprès de l'Etat.

N°2025/59 D'approuver une demande de subvention pour le financement d'un projet de sécurisation routier du carrefour RD 11 et chemin d'Uzéfaing, auprès du Conseil Départemental des Vosges.

N°2025/146 D'approuver une demande de subvention pour le financement du projet de fourniture en ressources et équipements numériques innovants dans les écoles, auprès du Conseil Départemental des Vosges, dans le but de mettre à niveau leur équipement numérique.

N°2025/151 D'approuver une demande de subvention pour le financement de l'appel à projet Territoires Numériques Educatifs (TNE) Innovation, auprès du Conseil Départemental des Vosges, dans le but de mettre en œuvre la continuité pédagogique ainsi que réduire la fracture numérique.

N°2025/155 D'approuver une demande de subvention pour le financement de travaux de réhabilitation du bâtiment technique dans le but d'y installer un magasin de stockage, auprès du Conseil Départemental des Vosges.

N°2025/183 D'approuver une demande de subvention pour le financement du projet d'édition d'un livre « Parcours du Patrimoine » dédié à la Basilique Saint Maurice et à son mobilier, auprès du Conseil Régional Grand Est.

1- PÔLE RESSOURCES

1.1 – AFFAIRES FINANCIERES

1.1.1 - Budget supplémentaire 2025

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le budget supplémentaire 2025 consistant en l'ajustement des crédits, l'intégration d'opérations nouvelles sur le budget de la Ville et la prise en compte du Compte Administratif 2024.

1.1.2 - Diminution de recettes

1.1.2.1 - Extinctions de créances

Le Conseil Municipal est appelé à constater les créances définitivement éteintes du fait de situations de surendettement de personnes physiques et de liquidations concernant des personnes morales.

1.1.2.2 - Admission en non-valeur

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'admission en non-valeur sur des restes à recouvrer qui seront définitivement non-encaissés, après épuisement de tous les recours possibles de la Trésorerie Municipale.

1.1.3 - Modification du Livret des Tarifs

Le Conseil Municipal est appelé à approuver un ajustement du livret des tarifs concernant les affaires scolaires, sportives et jeunesse et la location du Lavoir-Théâtre.

1.2 - AFFAIRES TECHNIQUES

1.2.1 - Avenant n°19 à la convention de DSP de réseau chauffage urbain

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'avenant n°19 à la convention de Délégation de Service Public (DSP) relatif au chauffage urbain avec la société E2E dans le but de prolonger la DSP jusqu'au 30 septembre 2026.

1.2.2 - Versement d'une subvention exceptionnelle au Comité des jardins familiaux d'Epinal

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement d'une subvention exceptionnelle au profit du Comité des jardins familiaux d'Epinal, dans le but de soutenir la réalisation de travaux de voirie visant à maintenir un accès aux jardins.

2 - POLE AMENAGEMENTS

2.1 - AMENAGEMENTS URBAINS ET ENVIRONNEMENT

2.1.1 - Copropriété Les Mésanges

2.1.1.1 - Projet simplifié d'acquisition de la copropriété Les Mésanges

Le Conseil Municipal est appelé à prendre acte de la présentation d'un projet simplifié d'acquisition de la Copropriété Les Mésanges, dans l'hypothèse où le Tribunal prononcerait une carence de la copropriété suite à un Plan de Sauvegarde.

2.1.1.2 - Lancement d'un marché pour la concession d'aménagement sur la copropriété Les Mésanges

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le lancement d'un marché pour la concession d'aménagement sur la copropriété Les Mésanges, située place d'Avrinsart à Epinal, dans le cadre d'une procédure de Plan de Sauvegarde.

2.1.2 - Avenants au marché de travaux NPRU Champ du Pin – Tranche n°2

Le Conseil Municipal est appelé à approuver des avenants au marché de travaux du Nouveau Projet de Renouvellement Urbain (NPRU) du Champ du Pin – Tranche n°2 afin de faire face aux aléas de chantier et à l'évolution des prix des matériaux.

2.1.3 - Contrat de territoire « eau et climat »

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le renouvellement du contrat de territoire « eau et climat » avec l'Agence de l'Eau et la Communauté d'Agglomération d'Epinal dans le but de contractualiser un partenariat fort autour des actions de gestion de la ressource en eau sur tout le territoire de l'agglomération.

2.2 - AFFAIRES FONCIERES ET FORESTIERES

2.2.1 – Acquisition et incorporation dans le domaine public communal de la rue de la Falaise

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'acquisition, ainsi que l'intégration dans le domaine public communal, de la parcelle cadastrée AY 572 correspondant à la rue de la Falaise d'une superficie d'environ 1 120m².

2.2.2 - Convention pour la cession du bien situé 4,6 et 8 rue Charlet

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la conclusion d'une convention avec l'association ADALI visant à préparer la revente des biens, dans le but de créer un pôle d'insertion structurant un ensemble d'activités d'intérêt général (accueil de jour, santé, logement, accompagnement social et alimentaire).

2.2.3 - Cession d'une emprise située rue Général Haxo Prolongée

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la cession d'une emprise à détacher du domaine public communal située rue Général Haxo Prolongée d'une superficie d'environ 76m², correspondant à un talus, au profit de Monsieur Alexandre THIL.

3 - POLE ATTRACTIVITE

3.1 - AFFAIRES CULTURELLES

3.1.1 - Partenariat dans le cadre du tournage du téléfilm Meurtres à Epinal

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la convention de partenariat entre la Ville d'Epinal et la société SUPERPLANETE PRODUCTION relative à l'octroi, de la location du domaine public, dans le cadre du tournage du téléfilm Meurtres à Epinal.

3.1.2 - Négociation pour l'intégration des actifs de l'Imagerie dans les biens de la Ville

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'introduction de négociation en vue de l'intégration des actifs de l'Imagerie dans les biens de la Ville.

3.1.3 - Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association PI'Asso Jeux

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement d'une subvention exceptionnelle au profit de l'association PI'Asso Jeux, dans le but de soutenir le déplacement de l'association à Chieri, ville jumelle, les 10 et 11 mai 2025 lors du festival Giocosa Mente.

3.2 - SYSTEMES D'INFORMATION ET NUMERIQUES

3.2.1 - Politique Générale De Sécurité Des Systèmes d'Information

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la Politique Générale De Sécurité Des Systèmes d'Information visant à fixer un cadre stratégique de la politique de cybersécurité mise en œuvre.

4 - POLE ATTRACTIVITE

4.1 - AFFAIRES EVENEMENTIELLES

4.1.1 - Convention de partenariat avec le Syndicat d'apiculture l'Abeille Vosgienne

Le Conseil Municipal est appelé à approuver une convention de partenariat avec le Syndicat d'apiculture l'Abeille Vosgienne visant à octroyer la location du Pavillon du Château d'Epinal pour l'organisation d'une exposition du 27 septembre au 4 octobre 2025 dont le but est de sensibiliser les enfants à l'utilité des abeilles.

4.1.2 - Versement de subventions d'accompagnement aux associations spinaliennes pour la location des salles de spectacle de la Communauté d'Agglomération d'Epinal

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement de dix subventions d'accompagnement pour la location de salles de spectacles appartenant à la Communauté d'Agglomération d'Epinal, comme suit :

- A l'Association les Concours Artistiques d'Epinal
- A l'Association des Amis du Théâtre Populaire
- A l'Association Temps Danses 88
- A l'Association les Jeunesses Musicales de France
- A l'Association le Lavoir Entendu
- A l'Association Allégro Vi'Vosges
- A l'Association les Concerts Classiques
- Au Centre Léo Lagrange d'Epinal
- A la MJC SAVOURET
- A l'Association les Jeunesses Musicales de France
- A l'Association les Concours Artistiques d'Epinal
- A l'Association le Lavoir Entendu
- A l'Association les Concerts Classiques
- A la Compagnie Ulteia
- A l'Association les Concours Internationales de Piano
- A l'association AGIR ENSEMBLE
- A la Compagnie Les Joli(e)s Mômes
- A l'Association de l'Eglise Protestante Baptiste d'Epinal
- Les Compagnons d'Eleusis
- A l'Association Soutenons Justine
- A l'Association L'Danse
- A l'Association Parenthèse Studio
- A l'Association MAKIE IT DANSE
- A l'Association Musique Lorraine.

4.2 - AFFAIRES SOCIALES

4.2.1 - Versement de subventions

4.2.1.1 - Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association Les Pep Lor'Est

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement d'une subvention exceptionnelle au profit de l'association Les Pep Lor'Est.

4.2.1.2 - Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association Union pour le Plateau de la Justice

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement d'une subvention exceptionnelle au profit de l'association Union pour le Plateau de la Justice.

4.2.1.3 - Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association Ligue de l'Enseignement

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement d'une subvention exceptionnelle au profit de l'association Ligue de l'Enseignement.

4.2.1.4 - Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association ADALI Habitat

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement d'une subvention exceptionnelle au profit de l'association ADALI Habitat.

4.2.1.5 - Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association France Parkinson

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement d'une subvention exceptionnelle au profit de l'association France Parkinson.

5 - PÔLE RESSOURCES

5.1 - RESSOURCES HUMAINES

5.1.1 - Consultation pour les nouveaux contrats-groupes de protection sociale complémentaire

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le fait pour la Ville d'Epinal de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de convention de participation pour les risques Prévoyance maintien de salaire et Mutuelle santé avec le Centre de Gestion des Vosges.

5.1.2 - Mandat spécial

Le Conseil Municipal est appelé à approuver les dépenses exposées par les élus dans le cadre d'un mandat spécial et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à ce dossier.